

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

M. Jacques Bertuchoz par le bureau d'architecture André & Christophe Salamin Sàrl pour la réfection et la pose d'une isolation sur toiture avec création d'un Velux sur la parcelle n° 18030, folio n° 97 (94), zone R2, lieu-dit La Cotze à Villette, coord. 2582627/1103378 (Projet en dérogation à l'art. 97 du RCCZ)

M. Jean-Pierre Besse par le bureau d'architecture Fima SA pour la construction d'un immeuble sur les parcelles n° 18026 et 18027, folio n° 95 (94), zone R2, lieu-dit La Cotze à Villette, coord. 2582604/1103388

M. Philip Day pour la pose d'un jacuzzi sur la parcelle n° 4707, folio n° 139, zone T4, lieu-dit Le Sonalon à Verbier, coord. 2583659/1106402

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, de 8h30 à 11h30.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.